

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 25 mai 2010 à 19 h 45 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Denis Émond	Madame Line Lecours
Monsieur Luc Gaudreault	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Monsieur Alain Gervais	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Réal Julien	Monsieur Marco Trottier
Monsieur Serge Lafontaine	Madame Nicole Trudel
Madame Brunelle Lafrenière	

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Serge Carpentier	Directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de monsieur Guy Veillette, journaliste.

---

Président(e)

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 221 0510** :

Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0510-11 soit adopté

tel que présenté.

Adopté unanimement

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 222 0510** :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 mai 2010 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, décrit au document 0510-12, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame la présidente Danielle Bolduc invite la personne présente à prendre la parole.

Aucune intervention n'est faite.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par la Direction générale. Des recommandations sont alors successivement soumises par monsieur Claude Leclerc et celles-ci sont retenues.

Plan d'affectation  
de la catégorie des  
emplois de  
directions d'école

**RÉSOLUTION 223 0510** :

CONSIDÉRANT que des consultations ont été effectuées concernant les affectations de la catégorie de direction d'école pour l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant aux affectations 2010-2011;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mauricie Poudrier PROPOSE que soit adopté le plan d'affectation de la catégorie des emplois de directions d'école pour l'année scolaire 2010-2011, tel que décrit au document 0510-13.

Adopté unanimement

Plan d'affectation  
de la catégorie des  
emplois  
d'administrateur et  
de direction de  
centres

**RÉSOLUTION 224 0510** :

CONSIDÉRANT que des consultations ont été effectuées concernant les affectations de la catégorie des emplois d'administrateur et de direction de centres pour l'année scolaire 2010-2011;

---

Président(e)

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant aux affectations 2010-2011;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit adopté le plan d'affectation de la catégorie des emplois d'administrateur et de direction de centres pour l'année scolaire 2010-2011, tel que décrit au document 0510-14.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par la présidence, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Félicitations –  
Services de garde

**RÉSOLUTION 225 0510** :

CONSIDÉRANT que l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ) a organisé, dans le cadre de la célébration de ses 25 ans d'existence, le Salon de la garde scolaire, qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> mai 2010 à Longueuil;

CONSIDÉRANT, dans le cadre de cet événement, qu'un Salon Grande Fierté fut aussi organisé afin de souligner les projets novateurs réalisés par des éducatrices et des responsables / techniciennes dans leur service de garde en milieu scolaire, en partenariat avec les enfants, lesquels projets sont source d'inspiration;

CONSIDÉRANT que des projets présentés par des services de garde de l'école de la Tortue-des-Bois et de l'école Laflèche ont été choisis parce que le personnel s'est démarqué par leur souci de la qualité des services offerts aux enfants, leur engagement, leur leadership et leur activité;

CONSIDÉRANT également que l'ASGEMSQ a organisé, lors de cet événement, la remise des Prix Mésange afin de rendre hommage à des personnes d'exception qui se sont distinguées et ont profondément marqué leur service de garde en milieu scolaire;

CONSIDÉRANT que l'équipe formée de membres du personnel du service de garde et membres du personnel de l'école Plein Soleil ont remporté le Prix Mésange dans la catégorie équipe-école, ceux-ci s'étant démarqués par leur vision avant-gardiste du rôle des éducatrices, leur développement de projets communs, l'intégration systématique du service de garde dans le fonctionnement de l'école et l'implantation d'une véritable conciliation-école, service de garde et famille;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire représentante du comité de parents Patricia Pépin PROPOSE que des félicitations soient adressées :

✓ au personnel du service de garde de l'école de la Tortue-des-Bois à Saint-Mathieu-du-Parc;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

- ✓ au personnel du service de garde de l'école Laflèche à Grand-Mère;
- ✓ au personnel du service de garde et aux membres du personnel de l'école Plein Soleil à Hérouxville.

Adopté unanimement

Félicitations –  
Gala hommage de  
la Semaine  
québécoise des  
adultes en  
formation

**RÉSOLUTION 226 0510** :            CONSIDÉRANT que quinze élèves de la Commission scolaire de l'Énergie ont été récompensés lors de la 8<sup>e</sup> édition du Gala hommage de la Semaine québécoise des adultes en formation;

CONSIDÉRANT que ce gala, qui a eu lieu à la salle J.-Antonio-Thompson, le 31 mars dernier, a permis aux quinze lauréats de recevoir une bourse de 100 \$ ainsi qu'une attestation de reconnaissance pour souligner leur démarche d'apprentissage;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que des félicitations soient adressées aux lauréats de la Commission scolaire de l'Énergie, à savoir :

**Centre d'éducation des adultes  
du Saint-Maurice**

Patrick Blanchette  
François Cloutier  
Sandra Garceau  
Johanne Meunier  
Éric Pelletier

**Carrefour Formation Mauricie**

Annick Ayotte-Bédard  
Maxime Guay  
Nadia Paquette  
Bridget Pinel  
Janick Roy  
Alain Turcotte

**École forestière de La Tuque  
(éducation des adultes)**

Jean-Sébastien Girard  
Marco Larivée  
Alexandra Lebeau

**Maison Familiale Rurale**

Émilie Béliveau Champagne

Adopté unanimement

Félicitations –  
Gala régional du  
12<sup>e</sup> Concours  
québécois en  
entrepreneuriat  
(volet création  
d'entreprise)

**RÉSOLUTION 227 0510** :            CONSIDÉRANT que le 23 avril dernier a eu lieu, à l'Auberge Le Baluchon de Saint-Paulin, le gala régional du 12<sup>e</sup> Concours québécois en entrepreneuriat (volet Création d'entreprise);

CONSIDÉRANT que 49 entreprises ont participé au concours et que parmi ces entreprises neuf d'entre elles représenteront la région de la Mauricie lors de la grande finale du concours qui aura lieu le 17 juin prochain à Québec;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

CONSIDÉRANT que parmi les neuf entreprises gagnantes, cinq d'entre elles sont issues de la formation Lancement d'une entreprise offerte par le centre de formation professionnelle Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que des félicitations soient adressées aux responsables et au personnel concerné du programme Lancement d'une entreprise pour la qualité de la formation offerte.

Adopté unanimement

Félicitations –  
Finale régionale de  
la Mauricie du  
Concours  
québécois en  
entrepreneuriat

**RÉSOLUTION 228 0510 :** CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie s'est distinguée de façon remarquable à la finale régionale de la Mauricie du Concours québécois en entrepreneuriat, remportant les grands honneurs dans six des neuf catégories en lice;

CONSIDÉRANT que lors de cette soirée, tenue le 6 mai dernier à Yamachiche, un total de 73 projets impliquant plus de 1 400 jeunes regroupés dans 9 catégories, ont été initiés par des élèves du primaire et du secondaire ainsi que par des étudiants du collégial;

CONSIDÉRANT que le Concours québécois en entrepreneuriat vise à soutenir le développement de l'entrepreneuriat au Québec par la récompense d'initiatives concrètes, tant dans le volet Entrepreneuriat étudiant que dans le volet Création d'entreprise, et cela, sur tout le territoire québécois et que particulièrement le volet Entrepreneuriat étudiant encourage la création de projets qui contribuent au développement de caractéristiques entrepreneuriales en milieu scolaire, du primaire à l'université;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand que des félicitations soient adressées aux lauréats, à savoir :

- ✓ au 1<sup>er</sup> cycle du primaire : le projet *Les bagues ensoleillées* de l'école Plein Soleil de Hérouxville;
- ✓ au 2<sup>e</sup> cycle du primaire : le projet *Les doigts habiles* de l'école Plein Soleil de Hérouxville;
- ✓ au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire : le projet *Entreprise Solidaire pour la Terre* de l'école des Boisés de Saint-Alexis-des-Monts;
- ✓ au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire : le projet *S3 Événements* de l'école des Boisés de Saint-Alexis-des-Monts;
- ✓ dans la catégorie du Secondaire-adaptation scolaire : le projet *La légende luni-solaire : Désordre 666* de l'école secondaire des Chutes (C.A.F.E.) de Shawinigan;
- ✓ dans la catégorie de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle : le projet *Paris-Québec, on tourne!* du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice de Shawinigan.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

Félicitations –  
Concours  
Chapeau, les filles!

**RÉSOLUTION 229 0510** :

CONSIDÉRANT que le concours *Chapeau, les filles!* vise à faire connaître la diversification des choix de carrière des femmes et à soutenir celles qui ont choisi de suivre, jusqu'à l'obtention de leur diplôme, des formations à prédominance masculine;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une invitation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport lancée aux filles et femmes inscrites à un programme d'études de la formation professionnelle et technique menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin, sept élèves de la Commission scolaire de l'Énergie ont décidé de relever le défi, à savoir :

**Carrefour Formation Mauricie**

- DEP en dessin de bâtiment
  - ✓ Karen Champagne
  - ✓ Joëlle Couture
  - ✓ Audrey-Maude Mercier
  - ✓ Mylène Périgny
- DEP en Mécanique de véhicules lourds routiers
  - ✓ Frédérique Plante
- DEP en Mécanique industrielle de construction et d'entretien
  - ✓ Josée Veillette

**École forestière de La Tuque**

- DEP en Protection et exploitation de territoires fauniques
  - ✓ Daisy Mondoux

CONSIDÉRANT que madame Josée Veillette inscrite au DEP en Mécanique industrielle de construction et d'entretien au Carrefour Formation Mauricie et madame Daisy Mondoux inscrite au DEP en Protection et exploitation de territoires fauniques à l'École forestière de La Tuque sont les gagnantes au concours régional Chapeau, les filles 2009-2010;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que des félicitations soient adressées aux lauréates mesdames Josée Veillette et Daisy Mondoux ainsi qu'aux autres élèves représentant la Commission scolaire de l'Énergie à ce concours.

Adopté unanimement

---

Président(e)

Intérim à la  
direction générale

**RÉSOLUTION 230 0510** :

adoptant la résolution 157 0310;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a approuvé le départ à la retraite du directeur général en

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a entrepris les démarches conduisant au comblement du poste à la Direction générale en adoptant la résolution 176 0410;

CONSIDÉRANT que l'entrée en fonction de la nouvelle direction générale est prévue quelque temps après le départ à la retraite du directeur général actuellement en fonction;

CONSIDÉRANT qu'une période de transition et d'échange d'expertise est souhaitable afin de faciliter l'entrée en fonction de la nouvelle direction générale;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que monsieur Claude Leclerc poursuive son mandat en assurant l'intérim à la Direction générale pour une période déterminée;

QUE la présidente, madame Danielle Bolduc soit mandatée pour convenir d'une entente avec monsieur Claude Leclerc dans le cadre de l'affectation intérimaire à la Direction générale.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes). Au terme des explications fournies par madame Maryse Demers, il est donné suite à ces recommandations et des résolutions sont adoptées en ce sens.

Dérogation  
d'entrée précoce à  
la maternelle –  
2010-2011

**RÉSOLUTION 231 0510** :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 241.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la commission scolaire peut, sur demande motivée de ses parents, admettre un enfant à l'enseignement préscolaire pour l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de 5 ans;

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 241.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la commission scolaire

CONSIDÉRANT que les Services éducatifs (jeunes), après étude de la demande, ont présenté une recommandation de non-acceptation de dérogation pour un élève dans le cadre de l'article précité;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE qu'il ne soit pas donné suite à la demande de dérogation à l'âge d'admission en vertu de l'article 242.1 de la *Loi sur l'instruction publique* afin que F.A. (ALAF701105xx) soit admis à l'enseignement préscolaire.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

Dérogation  
d'entrée précoce à  
l'enseignement  
primaire 2010-  
2011

**RÉSOLUTION 232 0510** :            CONSIDÉRANT, en référence à l'article 241.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la commission scolaire peut, sur demande motivée de ses parents, admettre un enfant à l'enseignement primaire pour l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de six ans;

CONSIDÉRANT que les Services éducatifs (jeunes) ont présenté une recommandation de dérogation pour un élève dans le cadre de l'article précité;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit autorisée une dérogation à l'âge d'admission en vertu de l'article 241.1 de la *Loi sur l'instruction publique* afin que J.R. (RENJ746104xx) soit admis en 1<sup>re</sup> année du primaire pour l'année scolaire 2010-2011.

Adopté unanimement

Poursuivant, des recommandations sont présentées concernant des sujets des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle par monsieur Denis Lampron.

Entente avec la  
Direction générale  
de la formation  
professionnelle et  
technique

**RÉSOLUTION 233 0510** :            CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sollicite les établissements d'enseignement mandataire pour réaliser, en étroite collaboration, des études de planification, des travaux d'élaboration ou de révision de programmes d'études qui conduisent à l'obtention d'un diplôme d'études;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour notre commission scolaire à participer au projet de consultation des partenaires du marché du travail (hors construction) pour le secteur Entretien d'équipement motorisé;

CONSIDÉRANT la disponibilité d'une ressource-enseignante à tenir des séances de consultation auprès des partenaires du marché du travail ainsi qu'à rédiger un rapport de consultation;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit autorisée la conclusion de l'entente (09-152218-10) concernant la planification et le développement de programmes d'études professionnelles et techniques;

QUE, par suite, la présidente, madame Danielle Bolduc, et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie cette entente.

Adopté unanimement

Entente avec  
Emploi-Québec  
(Formation  
professionnelle)

**RÉSOLUTION 234 0510** :            CONSIDÉRANT les besoins de formation pour les élèves inscrits en formation professionnelle au Carrefour Formation Mauricie;

---

Président(e)



CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de l'Énergie d'accroître la réussite de ses élèves et de donner un encadrement pour contrer l'absentéisme de ces derniers;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente de service (299374-0) avec le Centre local d'emploi de Shawinigan concernant les coûts d'inscription des élèves provenant d'Emploi-Québec pour la formation professionnelle 2010-2011;

QUE, par suite, la présidente, madame Danielle Bolduc, et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Entente avec  
Emploi-Québec  
(Formation  
générale)

**RÉSOLUTION 235 0510 :** CONSIDÉRANT les besoins de formation pour des élèves inscrits en formation générale des adultes au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de l'Énergie d'accroître la réussite de ses élèves et de donner un encadrement pour contrer l'absentéisme de ces derniers;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente de service (299511-0) avec le Centre local d'emploi de Shawinigan concernant les coûts d'inscription des élèves provenant d'Emploi-Québec pour la formation générale 2010-2011;

QUE, par suite, la présidente, madame Danielle Bolduc, et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par le Secrétariat général et Communications, Me Serge Carpentier fait part aux commissaires de la réception d'un avis du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, et ce, en suivi à la consultation portant sur le projet de règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Il est alors convenu de reporter l'adoption de ce règlement afin que le comité de gouvernance et d'éthique procède à l'analyse du document et soumette une recommandation au conseil des commissaires.

---

Président(e)

Dans un autre ordre d'idées, il est procédé à l'adoption du rapport annuel 2008-2009.

Adoption du  
rapport annuel  
2008-2009

**RÉSOLUTION 236 0510** :            CONSIDÉRANT que les services du Secrétariat général  
et Communications ont élaboré le rapport annuel 2008-  
2009;

Monsieur le commissaire Mario Lebel PROPOSE que  
soit adopté le rapport annuel 2008-2009 décrit au document 0510-15.

Adopté unanimement

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par les Services des  
ressources humaines. Monsieur Richard Boyer fournit alors des informations sur chacun des  
dossiers et des résolutions sont successivement adoptées.

Non-renouvellement

**RÉSOLUTION 237 0510** :            CONSIDÉRANT que la prévision des effectifs du  
personnel enseignant pour la prochaine année scolaire  
génère des surplus;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude  
Béland PROPOSE que soit non renouvelé, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, le personnel  
enseignant décrit sur la liste suivante :

NOM	POSTES	ÉCOLE
RUEL, NANCY	Mathématique	École secondaire Champagnat, La Tuque
VILLENEUVE, LUC	Éthique et culture religieuse	École secondaire des Chutes, Shawinigan

Adopté unanimement

Mise en  
disponibilité

**RÉSOLUTION 238 0510** :            CONSIDÉRANT que la prévision des effectifs du  
personnel enseignant pour la prochaine année scolaire  
génère des surplus;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line  
Lecours PROPOSE que soit mis en disponibilité, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, le personnel  
enseignant décrit sur la liste suivante :

NOM	POSTES	ÉCOLE
DUCHESNE, DENIS	Fabrication mécanique	Carrefour Formation Mauricie (formation professionnelle)
CAMPION, JEAN-YVES	Formation professionnelle mécanique industrielle	Carrefour Formation Mauricie (formation professionnelle)

\_\_\_\_\_  
Président(e)

ROBERGE, LUC 9	Formation professionnelle mécanique industrielle	Carrefour Formation Mauricie (formation professionnelle)
GENOIS, MARIO	Fabrication mécanique	Carrefour Formation Mauricie (formation professionnelle)
TOUSIGNANT, LUC	Formation professionnelle mécanique industrielle	Carrefour Formation Mauricie (formation professionnelle)
BELLERIVE, LUC	Histoire	École secondaire du Rocher, Grand-Mère
DÉSILETS, GILLES	Histoire	École secondaire Paul-le-Jeune, Saint-Tite
REGIS, PIERRE	Formation professionnelle mécanique industrielle	Carrefour Formation Mauricie (formation professionnelle)
TRUDEL, ALAIN	Mathématique	École secondaire du Rocher, Grand-Mère
DECHESNES, PATRICK	Histoire	École secondaire du Rocher, Grand-Mère
BROUILLETTE, SYLVIE	Spécialiste anglais au primaire	École Saint-Joseph, Shawinigan
GROLEAU, JULIE	Anglais au secondaire	École Notre-Dame-de-l'Assomption, Parent

Adopté unanimement

Mise en disponibilité

**RÉSOLUTION 239 0510 :**

CONSIDÉRANT que le plan des effectifs du personnel de soutien administratif et manuel génère des surplus pour la prochaine année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marco Trottier PROPOSE que soit mis en disponibilité, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, monsieur Patrick Dupont, aide de métier, aux Services des ressources matérielles et de l'informatique.

Adopté unanimement

Retrait de la disponibilité

**RÉSOLUTION 240 0510 :**

CONSIDÉRANT que monsieur Patrick Dupont, aide de métier, a été mis en disponibilité;

CONSIDÉRANT, que la commission scolaire a un poste d'ouvrier certifié d'entretien à combler;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marco Trottier PROPOSE de retirer de la disponibilité à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 monsieur Patrick Dupont et de l'affecter au poste d'ouvrier certifié d'entretien, aux Services des ressources matérielles et de l'informatique.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

Adoption du plan  
d'effectifs –  
Personnel  
professionnel

**RÉSOLUTION 241 0510** :      CONSIDÉRANT, en référence aux dispositions liant applicables au personnel professionnel, que la commission scolaire doit planifier ses effectifs pour l'année scolaire 2010-2011;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que soit adopté le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2010-2011 décrit au document 0510-16.

Adopté unanimement

Dépôt du plan  
d'effectifs –  
Services directs  
aux élèves

**RÉSOLUTION 242 0510** :      CONSIDÉRANT, en référence aux dispositions liant applicables au personnel de soutien, que la commission scolaire doit planifier ses effectifs pour l'année scolaire 2010-2011;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que soit déposé pour fins de consultation le plan d'effectifs des services directs aux élèves pour l'année 2010-2011 décrit au document 0510-17.

Adopté unanimement

Retraite  
progressive

**RÉSOLUTION 243 0510** :      CONSIDÉRANT que des membres du personnel demandent de participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à ces personnes de réduire leur temps travaillé, pour une période d'une à cinq années, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40 % de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE d'accepter les demandes de retraite progressive des personnes suivantes :

- ✓ Monsieur Gérard Lemire, concierge à l'école Saint-André, à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2010;
- ✓ Monsieur Alain Cossette, enseignant à l'école secondaire Val-Mauricie, à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, dans un plan d'un (1) an, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Adopté unanimement

Modification  
d'une résolution

**RÉSOLUTION 244 0510** :      CONSIDÉRANT que la résolution 165 0310, adoptée par le conseil des commissaires en date du 23 mars 2010, est à l'effet que monsieur Robert Ayotte a remis sa démission pour fins de retraite à compter du 8 juillet 2010;

---

Président(e)

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter une correction quant à la date de la démission;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marco Trottier PROPOSE que la résolution 165 0310 soit modifiée en remplaçant la date de démission pour fins de retraite de monsieur Ayotte, pour qu'elle soit le 3 juillet 2010.

Adopté unanimement

Démissions

**RÉSOLUTION 245 0510** : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Madame France Marchand, enseignante à l'école secondaire Champagnat, à La Tuque, laquelle est effective au 29 juin 2010;
- ✓ Madame Angèle Pépin, enseignante à l'école secondaire des Chutes, à Shawinigan, laquelle est effective au 29 juin 2010;
- ✓ Madame Françoise Marcouiller, enseignante à l'école Saint-André, à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 29 juin 2010;
- ✓ Madame Micheline Bellemare, enseignante à l'école secondaire Paul-Le Jeune, à Saint-Tite, laquelle est effective au 29 juin 2010;
- ✓ Madame Joanne Weber, orthophoniste à l'école Saint-Joseph, à Shawinigan, laquelle est effective au 30 juin 2010;
- ✓ Madame Francine Bolduc Lavoie enseignante à l'école La Providence, à Saint-Tite, laquelle est effective au 29 juin 2010;
- ✓ Monsieur Jacques Lebrun, enseignant à l'École forestière, à La Tuque, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> mai 2010;
- ✓ Monsieur Gaétan Proulx, enseignant à l'école Dominique-Savio, à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, laquelle est effective au 29 juin 2010;
- ✓ Monsieur Yves Desjardins, ouvrier certifié d'entretien à l'école secondaire des Chutes, à Shawinigan, laquelle est effective au 6 mars 2010.

Adopté unanimement

Démission

**RÉSOLUTION 246 0510** : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel enseignant a remis sa démission;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Johanne Laroche, enseignante en français à l'école secondaire du Rocher, à Shawinigan, secteur Grand-Mère, laquelle est effective au 30 juin 2010.

Adopté unanimement

Information

Tableau résumant les mises en disponibilité, non rengagé et champ 21.

À 20 h 45, les sujets de l'ordre du jour étant complétés, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

**RÉSOLUTION 247 0510** : Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire